

Attirer des projets d'investissement majeurs grâce à des infrastructures stratégiques

Québec donne le coup d'envoi au projet de zone industrialo-portuaire à Saguenay

Saguenay, le 7 juillet 2026. – Le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et ministre responsable de la Stratégie maritime, M. Bernard Drainville, et le député de Jonquière, M. Yannick Gagnon, annoncent un financement de 10,3 millions de dollars au Port de Saguenay pour appuyer le projet de zone industrialo-portuaire (IP).

Le Port de Saguenay réalisera, au coût de 12,3 millions de dollars, des travaux d'infrastructures préparatoires dans le cadre du développement de la zone IP. Ces travaux consistent à construire le premier tronçon de 1,1 km du boulevard industriel qui donnera accès à l'ensemble des terrains de la zone IP.

Cette initiative s'inscrit dans un cadre plus large visant à doter la zone IP de Saguenay de l'ensemble des infrastructures municipales et énergétiques nécessaires pour rendre le site prêt à l'investissement en 2029. Celui-ci présente un fort potentiel d'attraction pour les entreprises, en raison notamment de la disponibilité de plus de 1 200 hectares de terrains en zone industrielle et la présence d'infrastructures logistiques multimodales, dont un port en eau profonde.

Notons également la proximité de plusieurs gisements de minéraux critiques et stratégiques (MCS). Des projets de transformation de MCS pourraient venir s'implanter à Saguenay. Il s'agit d'une priorité pour le gouvernement afin de positionner le Québec comme un leader de la transition énergétique en favorisant la transformation locale de phosphate, de niobium, de titane et de vanadium, entre autres.

Citations :

« Les zones IP sont stratégiques pour la croissance économique du Québec en stimulant la réalisation de projets d'investissement majeurs, qui créent des emplois de qualité et qui augmentent la valeur de nos exportations. Elles sont de véritables carrefours pour l'accès aux intrants et la distribution des produits vers les marchés nord-américains et internationaux, en plus de contribuer au développement durable de notre économie. »

Bernard Drainville, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et ministre responsable de la Stratégie maritime

« La zone IP de Saguenay constitue un projet d'importance pour renforcer la vitalité socioéconomique du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Québec dans les prochaines années. Elle pourra s'appuyer sur les atouts de notre région et sur la détermination de ses intervenants, qui travaillent ensemble à créer un environnement d'affaires compétitif pour nos entreprises. Je salue la décision de notre gouvernement de contribuer à cette initiative porteuse. »

Yannick Gagnon, député de Jonquière

« Saguenay, métropole nordique de l'est du Canada, est fière de contribuer à hauteur de 1 million de dollars à ce projet, une somme provenant de l'enveloppe de 5 millions de

dollars réservée au développement économique de la zone industrialo-portuaire. La Ville de Saguenay possède des atouts stratégiques : une main-d'œuvre qualifiée, une expertise reconnue, une énergie propre ainsi qu'un accès privilégié aux marchés mondiaux par voie maritime. C'est la démonstration claire que Saguenay s'outille, croît et investit dans le développement de la zone IP. »

Luc Boivin, maire de Saguenay

« L'ouverture des terrains industriels marque une étape importante pour le développement économique de notre région et celui du Québec. En étant prêts à accueillir les nouveaux projets, nous mettons en place les conditions gagnantes pour attirer des investissements d'envergure et générer des retombées durables pour Saguenay. Notre objectif est de développer un véritable campus industriel, un milieu attractif où entreprises et travailleurs pourront contribuer ensemble à la croissance économique du Québec.

Carl Laberge, président-directeur général du Port de Saguenay

Faits saillants :

- Les [zones IP](#) sont des espaces délimités servant à des fins industrielles. Elles sont situées à proximité de services portuaires ainsi que d'infrastructures routières et ferroviaires.
- L'aide financière du gouvernement est accordée à l'organisme sous forme de prêt administré par [Investissement Québec](#).

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie sur les réseaux sociaux :

- [x.com/economie_quebec](#)
- [facebook.com/EconomieQc](#)
- [linkedin.com/company/économie-québec](#)
- [youtube.com/c/ÉconomieQuébec](#)
- [instagram.com/economieqc](#)

– 30 –

Sources :

Béatrice Déry
Directrice des communications
et attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Économie,
de l'Innovation et de l'Énergie et ministre
responsable de la Stratégie maritime
Cell. : 581 745-5399
Courriel : beatrice.dery@economie.gouv.qc.ca

Information :

Relations médias
Direction des communications
Ministère de l'Économie, de l'Innovation
et de l'Énergie
Courriel : relationsmedias@economie.gouv.qc.ca

Pierre-Luc Desbiens
Responsable du bureau de circonscription
du député de Jonquière
Cell. : 581 306-3177